



# Le Département

Parlement local, l'Assemblée départementale, présidée par Bruno Belin, vote des décisions déterminantes dans des domaines aussi variés que le budget, l'aménagement du territoire, l'environnement, le développement économique, la solidarité, le réseau routier, le tourisme, les collèges, la culture, le sport, l'agriculture...

**SOMMAIRE** ▾

## SOMMAIRE

### Institution Départementale

Élus par binôme pour 6 ans, les 38 conseillers départementaux des 19 cantons de la Vienne, débattent au sein des 11 commissions sectorielles pour...

[Voir >](#)

### Découpage administratif

5ème département le plus étendu de la Nouvelle-Aquitaine avec une superficie de 6 990 km<sup>2</sup>, la Vienne compte 19 cantons et 266 communes.

[Voir >](#)

### Budget Départemental

Moteur de la politique départementale, le budget façonne la réussite de notre territoire. Au service des solidarités humaines et du développement...

[Voir >](#)

### Les 14 priorités de la Vienne

Le Département est engagé dans la mise en œuvre de politiques publiques novatrices, construit autour de 14 priorités qui impulsent une dynamique...

[Voir >](#)

### Administration

Le service public départemental est assuré par environ 1600 agents départementaux qui interviennent quotidiennement dans de nombreux domaines. Pour...

[Voir >](#)



**DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319  
86008 POITIERS CEDEX



05 49 55 66 00

 CONTACTEZ-NOUS